



**PRÉFET
DE L'ALLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

La sécurité routière dans l'Allier

Bilan annuel 2024



Table des matières

1 - Définitions.....	3
2 - Les caractéristiques routières du département de l'Allier.....	3
3 - Accidentalité départementale.....	4
Accidentalité départementale 2024.....	4
Evolution sur 10 ans.....	4
Accidentologie par type de route.....	5
Accidentologie par condition climatique.....	5
Accidentologie par heure.....	6
4 – Les victimes.....	6
Par sexe.....	6
Par mode de déplacement.....	7
Par âge.....	7
Par département de résidence.....	8
Par catégorie d'usager.....	8
5 – Les présumés responsables.....	9
Facteurs accidents corporels / mortels.....	9
Par facteur et par sexe.....	9
Par facteur âge.....	10
6 – Suivi des enjeux du DGO.....	11
Les mobilités douces.....	11
Les deux-roues motorisés.....	12
Les conduites à risque.....	13
Alcool / stupéfiants.....	13
Vitesse excessive ou inadaptée.....	14
Inattention / distracteur.....	15
Risque routier professionnel.....	16
7 – Cartographie de l'accidentologie.....	17
Carte accidents 2024.....	17
Carte accidents mortels 2020-2024.....	18
8 – Actions départementales de sécurité routière 2024.....	19

1 - Définitions

- ✓ Un **accident corporel** (mortel ou non mortel) de la sécurité routière est un accident qui :
 - provoque ou moins une victime, c'est à dire un usager ayant nécessité des soins médicaux,
 - survient sur une voie ouverte à la circulation publique,
 - implique au moins un véhicule.
- ✓ Parmi les **victimes**, on distingue :
 - les personnes tuées : personnes qui décèdent du fait de l'accident, sur le coup ou dans les trente jours qui suivent,
 - les personnes blessées : victimes non tuées.
- ✓ Parmi les **personnes blessées**, il convient de différencier :
 - les blessés dits « hospitalisés » : victimes hospitalisées plus de 24 heures,
 - les blessés légers : victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises comme patients à l'hôpital plus de 24 heures.
- ✓ Les **présumés responsables** : la responsabilité présumée de l'usager est celle appréciée par les forces de l'ordre au moment de l'enregistrement de l'accident, et indépendamment des procédures judiciaires qui pourraient modifier cette hypothèse.

2 - Les caractéristiques routières du département de l'Allier

Le réseau routier départemental mesure 13 063,8 km. Il se compose de :

- ✓ 199,7 km d'autoroutes
- ✓ 122,2 km de routes nationales
- ✓ 5 283,9 km de routes départementales
- ✓ 7 458 km de voies communales

Le réseau autoroutier concédé exploité par APRR est composé de :

- ✓ l'A71 : 78,6 km
- ✓ l'A714 : 10,4 km
- ✓ l'A719 : 22,7 km
- ✓ l'A79 : 88 km

L'Allier dispose également d'un réseau routier national délégué au Conseil régional. Celui-ci est géré par la DIR Centre-Est et la DIR Centre-Ouest. Il est composé de :

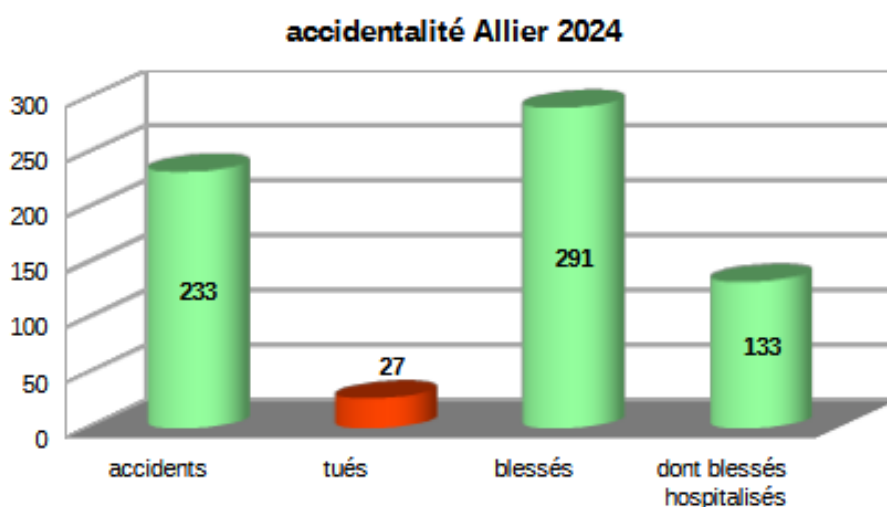
- ✓ la RN7 : 88,1 km
- ✓ la RN209 : 14,7 km
- ✓ la RN145 : 19,4 km

Le réseau des routes départementales représente 5 283,9 km, y compris les anciennes routes nationales transférées. Quelques routes départementales présentent des enjeux spécifiques d'exploitation en raison de leur importance économique et sont classées Routes à Grande Circulation (RGC).

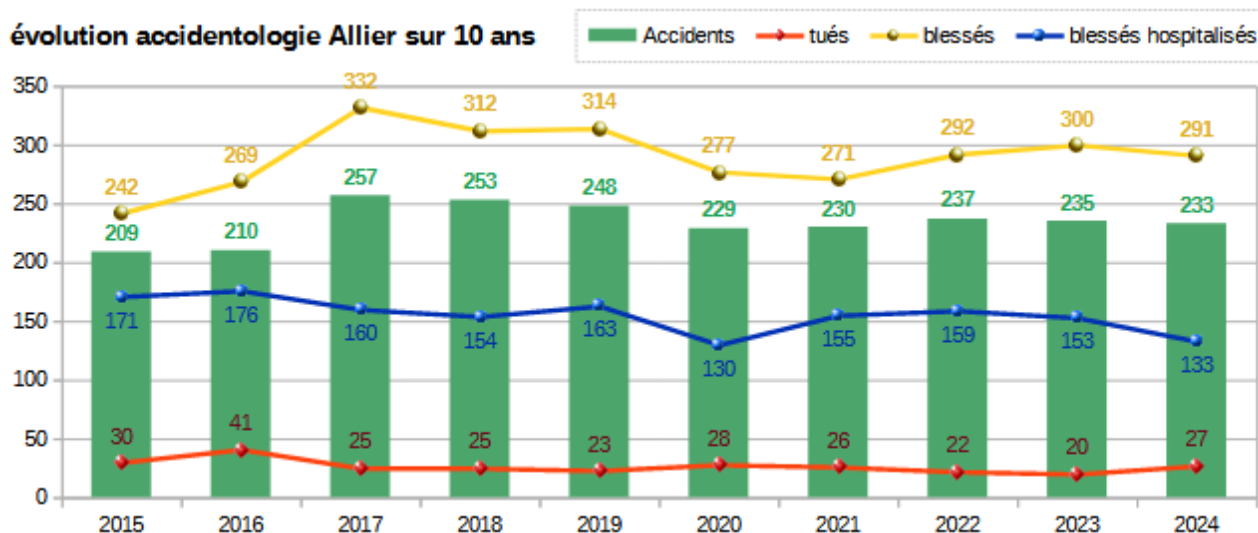
Par arrêté du président du Conseil départemental en date du 3 décembre 2020, la vitesse maximale autorisée est repassée à 90 km/h sur ces routes.

3 - Accidentalité départementale

Accidentalité départementale 2024



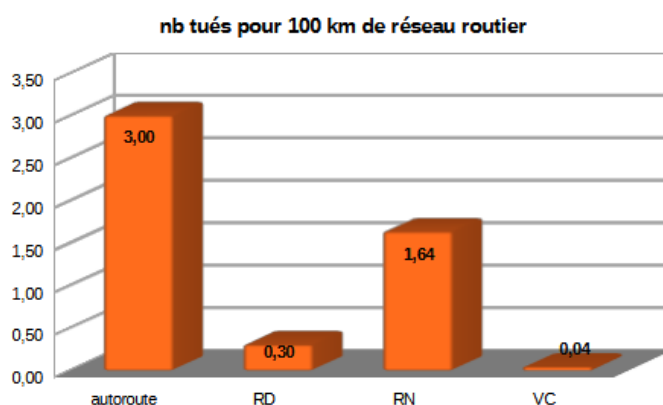
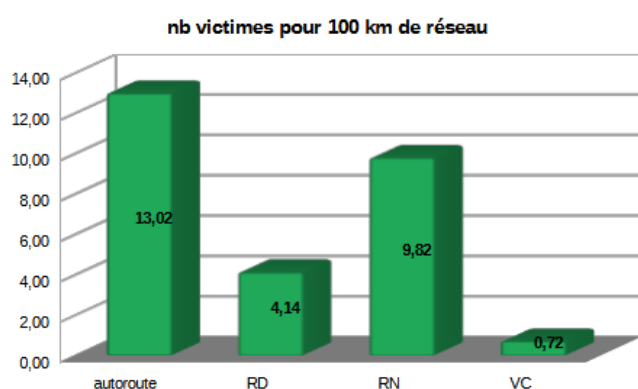
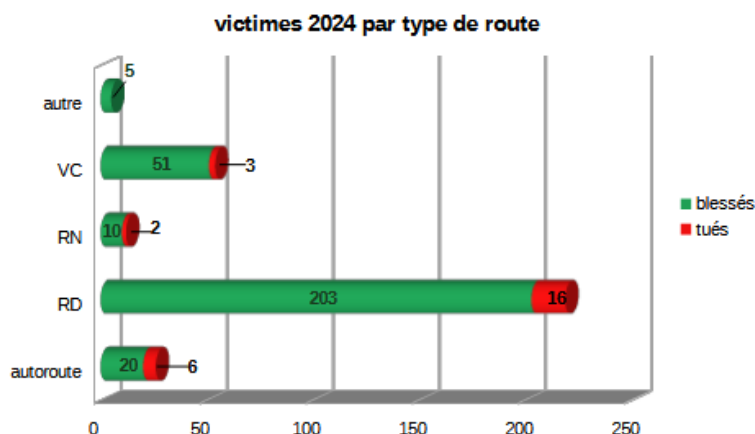
Evolution sur 10 ans



Le nombre d'accidents corporels relevés par les forces de l'ordre sur le département de l'Allier est relativement stable depuis 2020, avec une moyenne sur 5 ans de 233 accidents par an.

Par rapport à 2023, le nombre de blessés est en très légère régression, la baisse est plus marquée concernant le nombre de blessés hospitalisés. Le nombre de tués a quant-à lui connu une très forte augmentation par rapport à 2023 (+7 tués soit +35%).

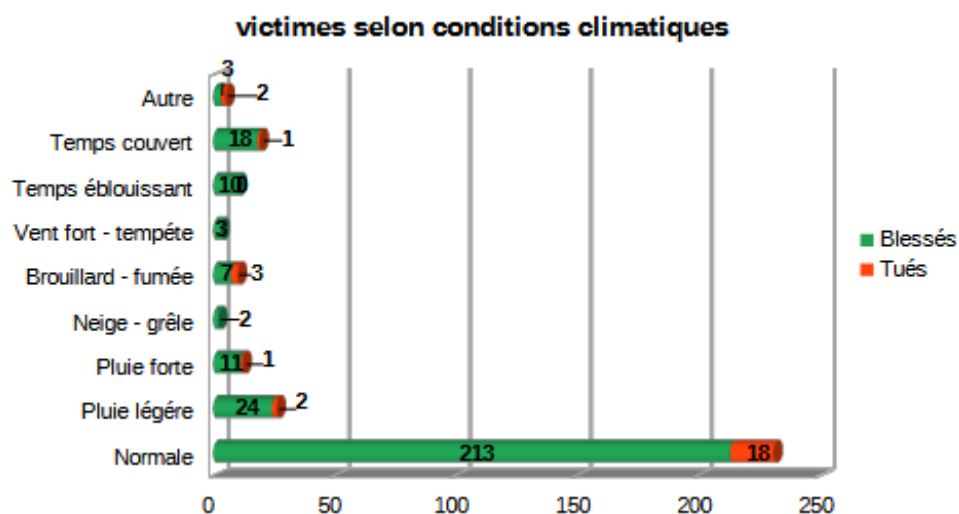
Accidentologie par type de route



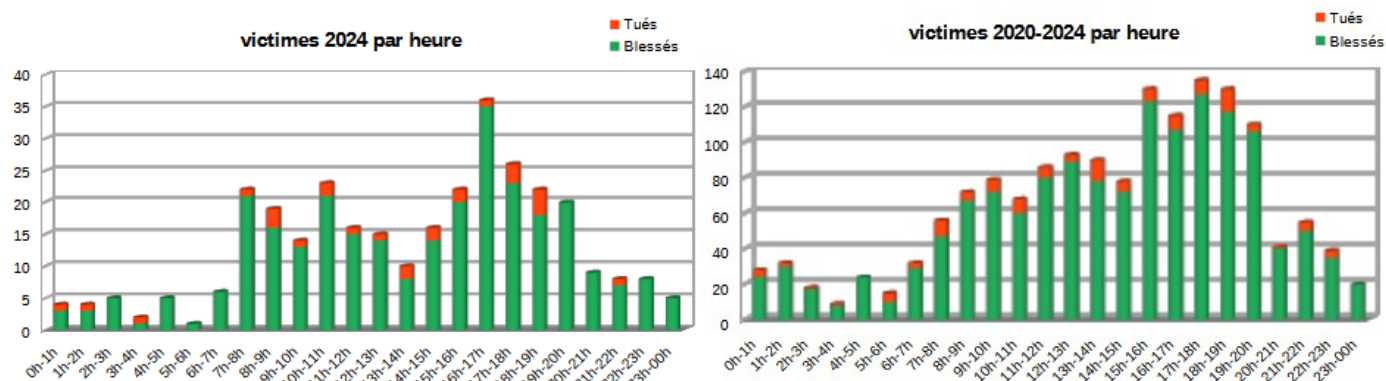
Les routes départementales regroupent 69 % des victimes en 2024. Cependant, si on compare au prorata de la longueur de chaque réseau routier dans le département, les autoroutes ont cumulé le plus grand nombre de victimes aux 100 km, suivies par les routes nationales. 4 accidents mortels faisant 6 tués sont à déplorer sur le réseau autoroutier en 2024.

Accidentologie par condition climatique

Les conditions météorologiques n'ont eu que peu d'incidences sur l'accidentalité. 73 % des victimes ont eu un accident alors que les conditions climatiques étaient normales.



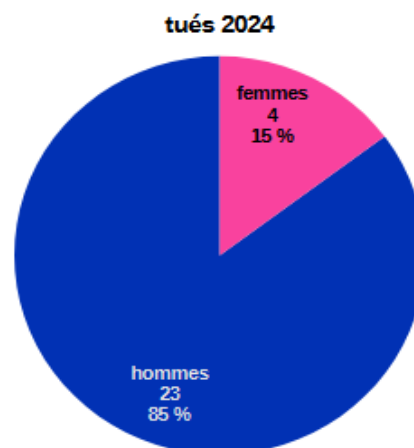
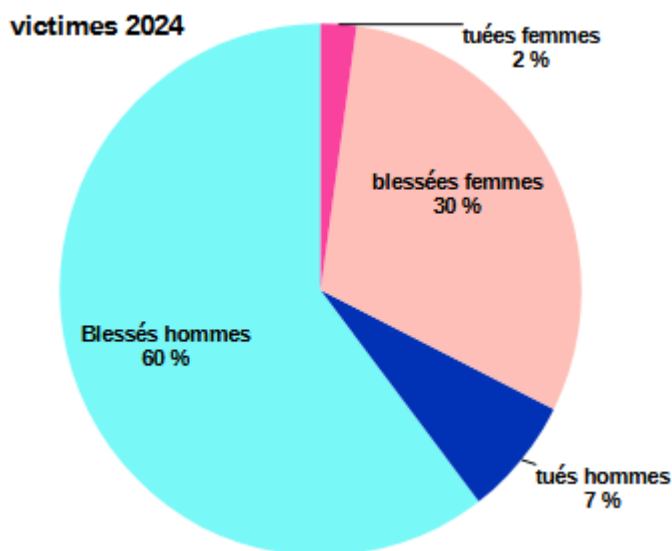
Accidentologie par heure



En 2024, le créneau horaire 16h-17h est la plus accidentogène.
En cumul sur les 5 dernières années, on remarque que les victimes sont les plus nombreuses l'après-midi (15h – 20h) .

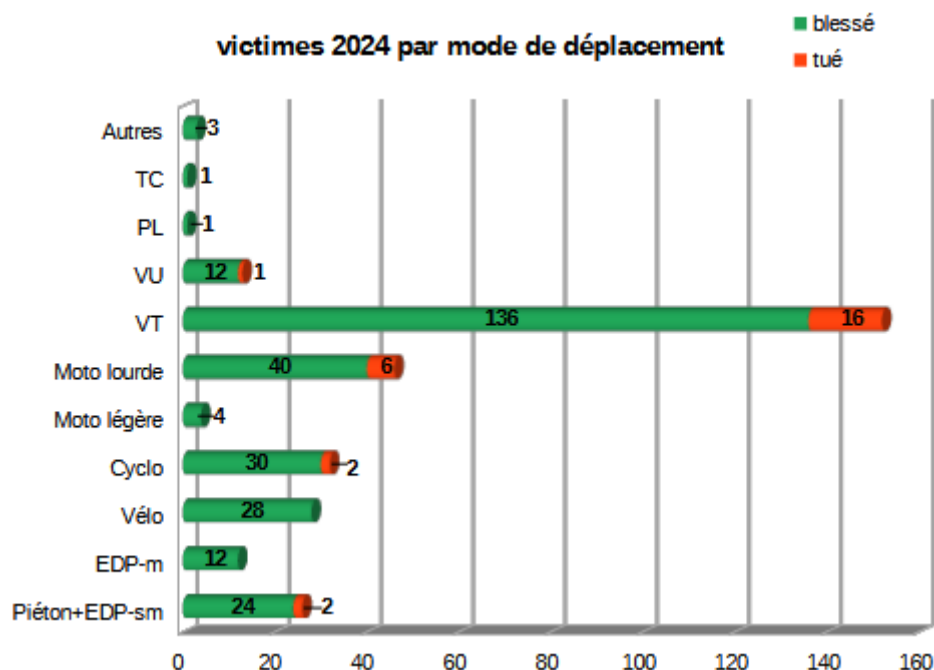
4 – Les victimes

Par sexe



67 % des victimes de la route et 85 % des tués en 2024 sont des hommes.

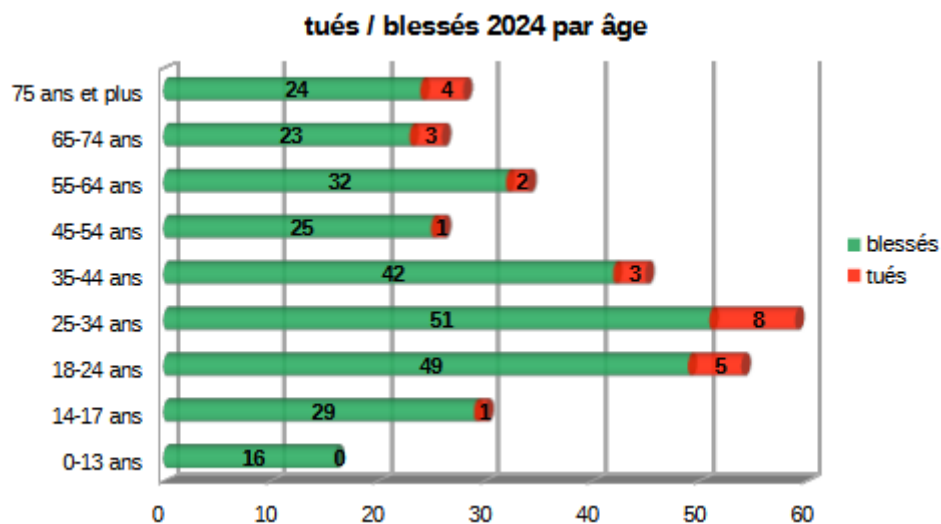
Par mode de déplacement



Le véhicule de tourisme reste le mode de déplacement le plus utilisé et cumule donc le plus grand nombre de victimes (47 % des blessés et 59 % des tués).

Sur cette année 2024, on observe une forte augmentation du nombre de tués en deux-roues motorisés (6 tués en moto lourde et 2 en cyclomoteur), soit 30 % des tués de l'année.

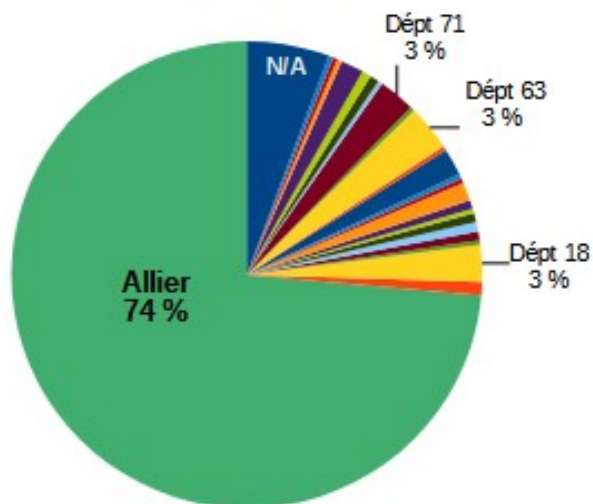
Par âge



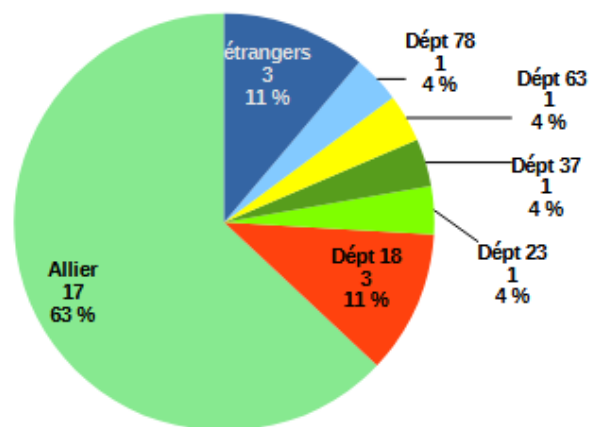
Chaque année, de manière récurrente, la tranche d'âge la plus touchée par les accidents corporels routiers est la tranche 25-34 ans, suivie par les 18-24 ans. En 2024, elles constituent à elles deux presque 35 % des blessés et 48 % des tués.

Par département de résidence

victimes 2024 par département de résidence



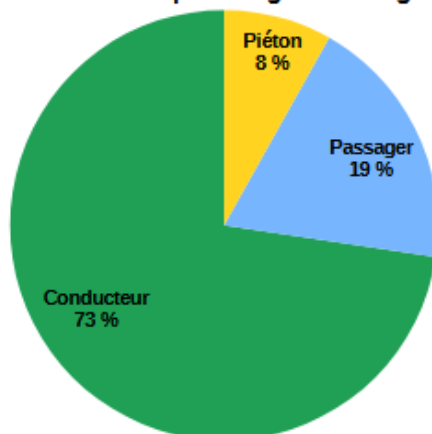
tués 2024 par département de résidence



Les usagers ayant eu un accident en 2024 sur les routes de l'Allier résidaient pour 74 % dans le département (63 % des tués).

Par catégorie d'utilisateur

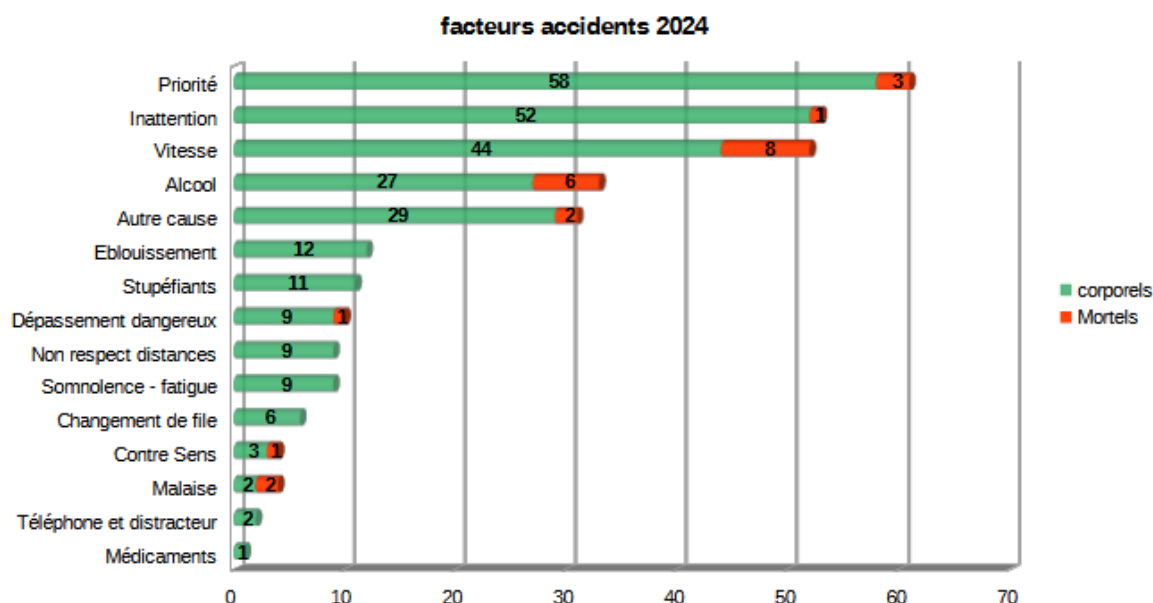
victimes 2024 par catégorie d'utilisateur



19 % des victimes de la route dans l'Allier étaient passagers. Parmi l'ensemble des 318 victimes recensées sur l'année 2024, 55 % n'étaient pas responsables de l'accident.

5 – Les présumés responsables

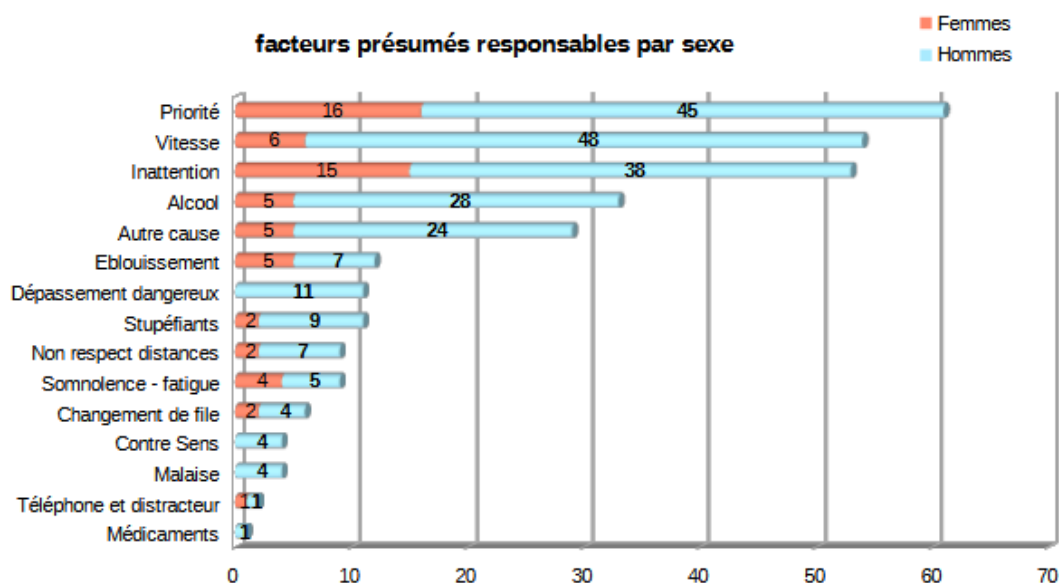
Facteurs accidents corporels / mortels



Le refus de priorité est le principal facteur relevé en 2024 pour les accidents corporels (26 % des accidents), suivi par l'inattention (23 % des accidents) et la vitesse excessive ou inadaptée (22 % des accidents).

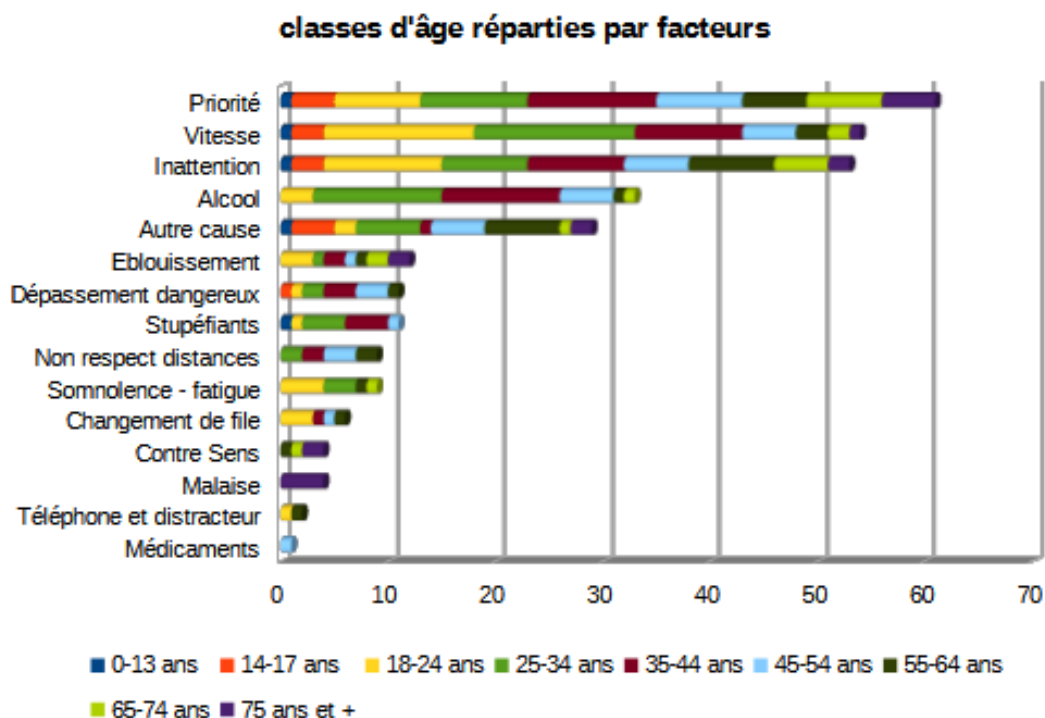
Concernant les seuls accidents mortels, le principal facteur est la vitesse excessive ou inadaptée (relevé dans 33 % des accidents mortels), suivi par la consommation d'alcool (25 % des accidents mortels).

Par facteur et par sexe



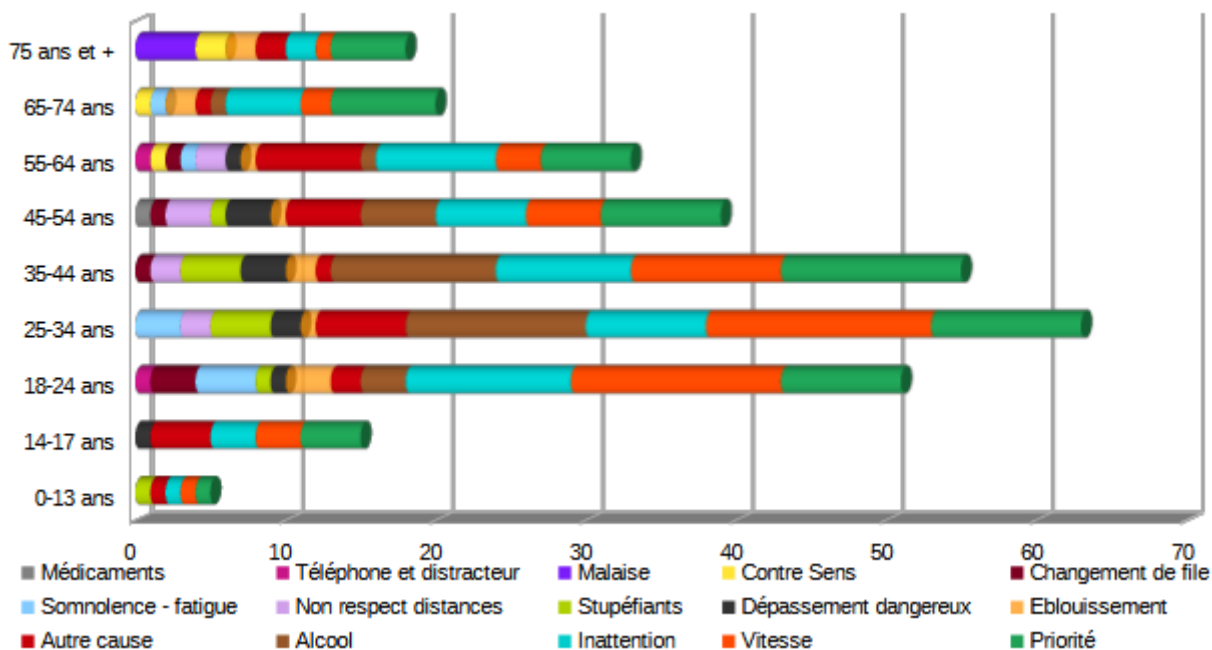
77 % des présumés responsables d'un accident corporel en 2024 dans l'Allier sont des hommes.

Par facteur âge



Le refus de priorité et l'inattention sont présents à part quasi égale dans presque toutes les tranches d'âge. En revanche, le facteur vitesse est principalement relevé entre 18 et 44 ans et le facteur alcool se concentre en grande majorité sur les 25-44 ans.

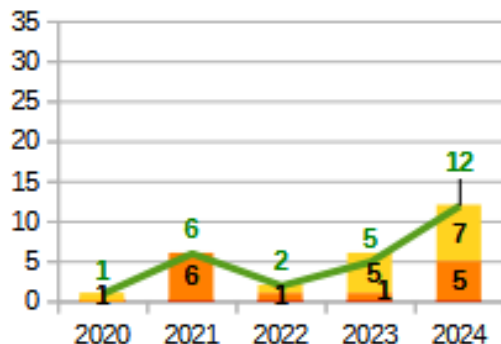
facteurs répartis par classes d'âge



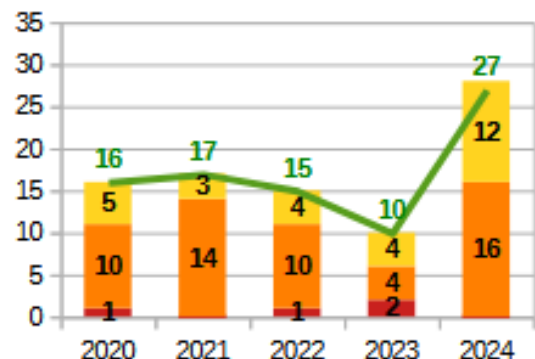
6 – Suivi des enjeux du DGO

Les mobilités douces

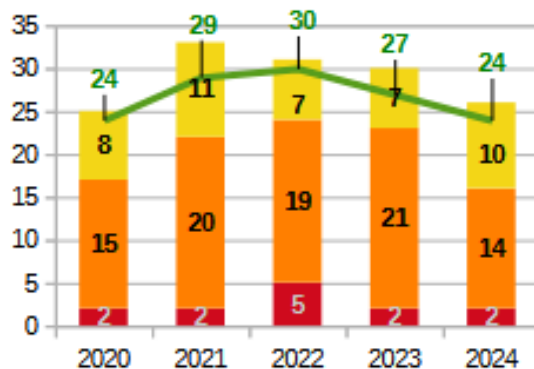
accidentalité EDPM 2020-2024



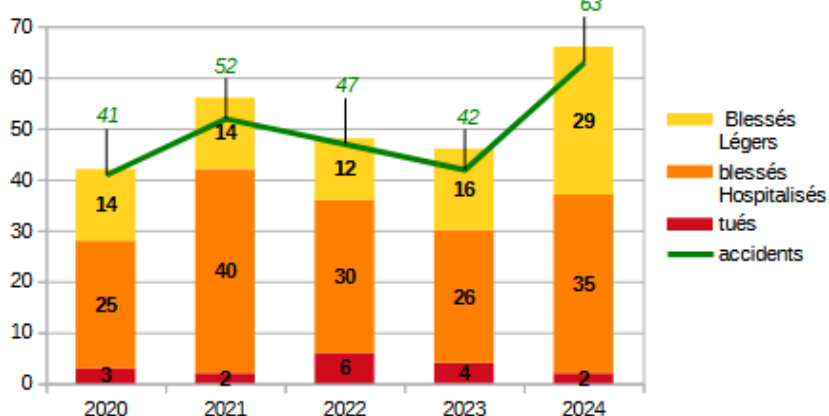
accidentalité vélo 2020-2024



accidentalité piétons 2020-2024

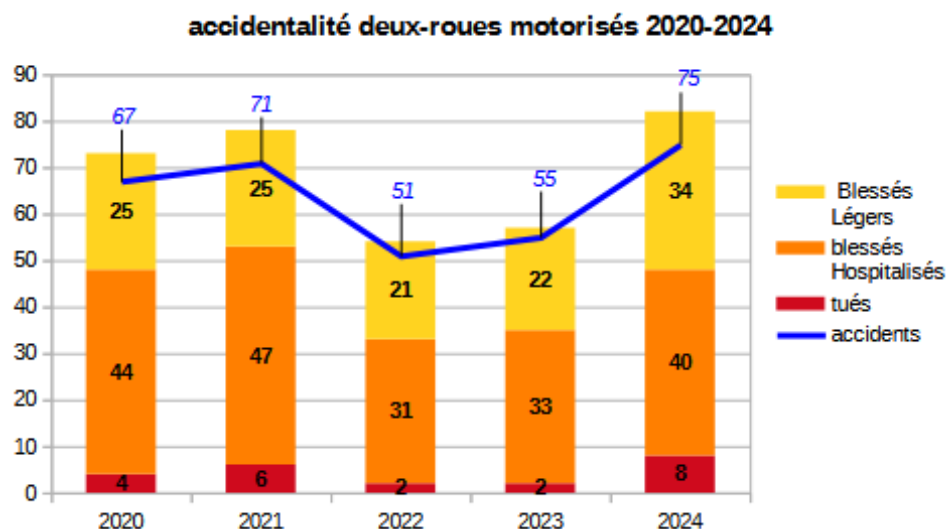


accidentalité 2020-2024 tous modes doux confondus



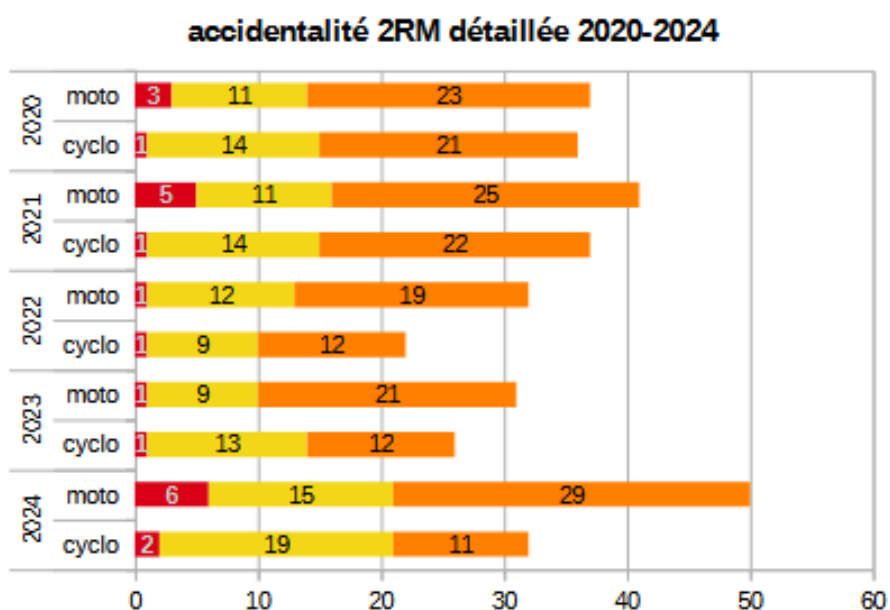
En 2024, 63 accidents impliquant un mode doux (piéton - Engin de Déplacement Personnel avec ou sans moteur – vélo) ont été recensés par les forces de l'ordre, soit une augmentation de +50 % par rapport à 2023. Parmi les modes doux, les cyclistes affichent la plus forte hausse passant de 10 à 27 victimes recensées.

Les deux-roues motorisés



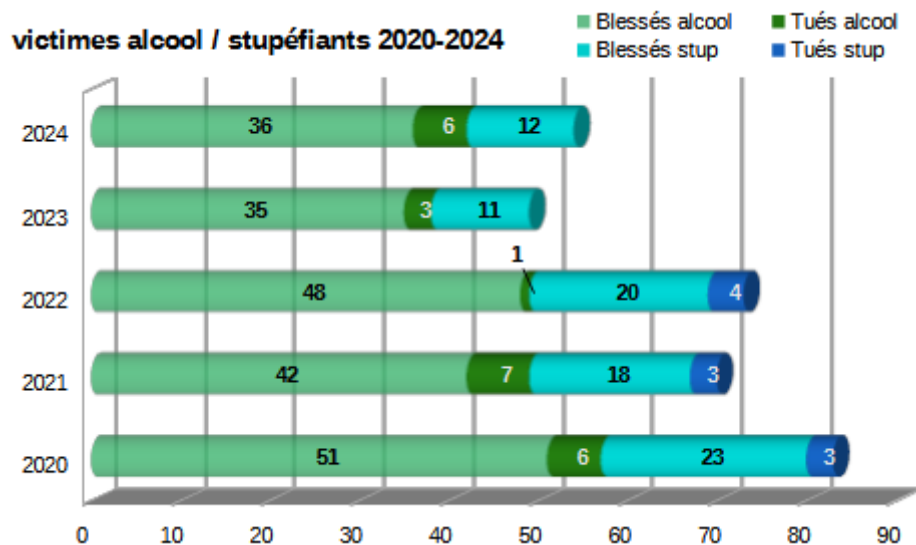
En 2024, 75 accidents ont impliqué au moins un conducteur de deux-roues motorisé, soit près de 32 % des accidents enregistrés dans l'année. Au regard de 2023, l'année 2024 a connu une augmentation de +36 % de l'accidentalité des deux-roues motorisés (+20 accidents). Ces accidents ont fait 74 blessés et 8 tués (près de 30 % des tués de l'année). Il faut remonter jusqu'en 2016 pour trouver un nombre de tués aussi important en deux-roues motorisé.

Les motos ont été beaucoup plus impactées que les cyclomoteurs (32 victimes dont 2 tués en cyclomoteur / 50 victimes dont 6 tués en moto).

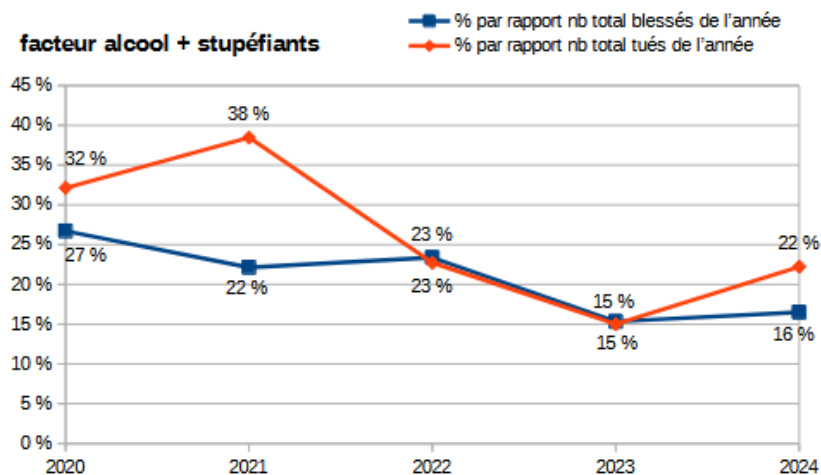


Les conduites à risque

Alcool / stupéfiants



facteur alcool + stupéfiants

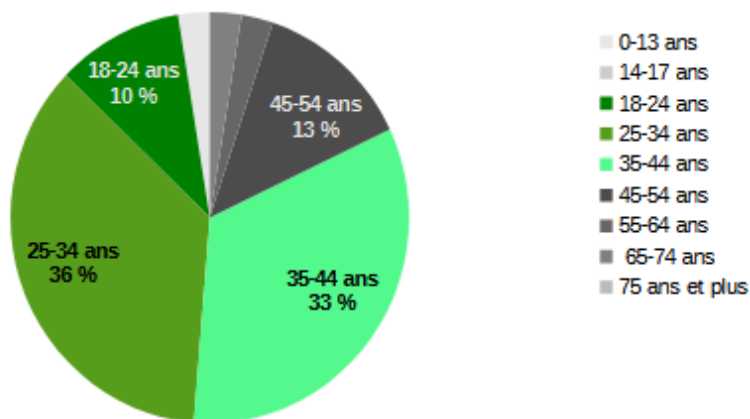


En 2024, 54 personnes ont été victimes d'un accident corporel pour lequel le facteur alcool et/ou stupéfiant a été relevé.

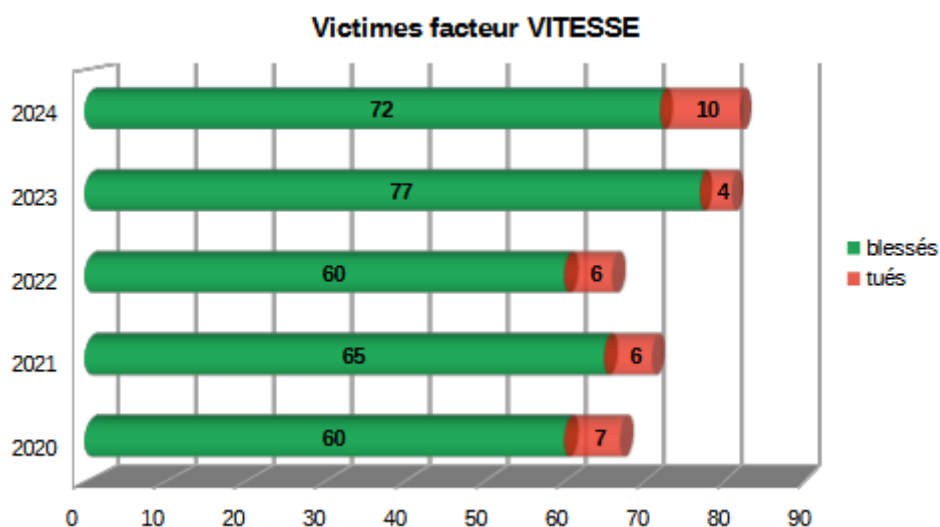
Le nombre de blessés reste stable par rapport à 2023. Cependant le nombre de tués a doublé passant de 3 tués en 2023 à 6 en 2024 (soit 22 % des tués).

Parmi les présumés responsables des accidents avec facteur alcool et/ou stupéfiants, 69 % avaient entre 25 et 44 ans.

présumés responsables alcool / stupéfiants 2024 par âge



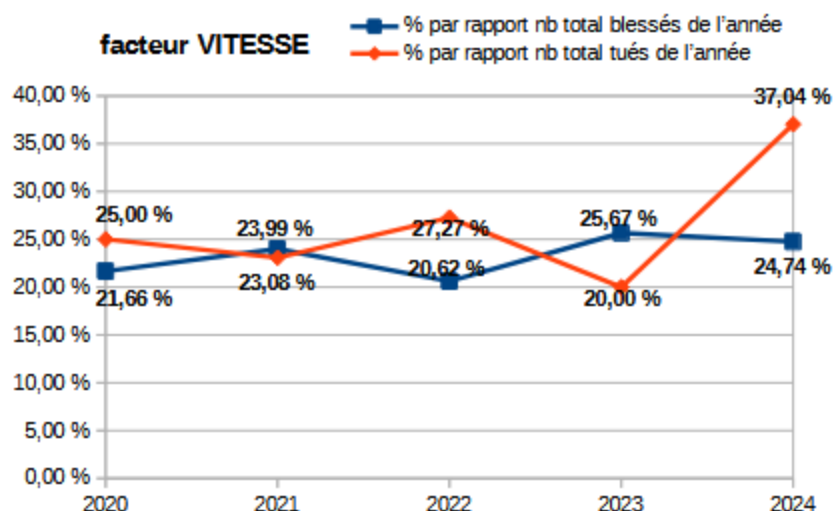
Vitesse excessive ou inadaptée



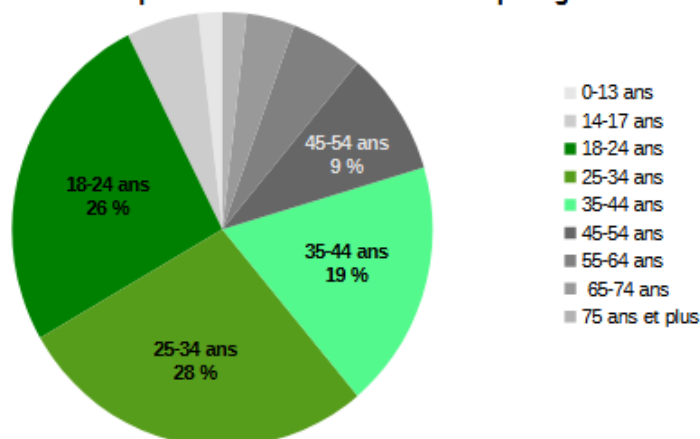
Au regard du nombre d'accidents relevés au cours de l'année 2024, la vitesse excessive ou inadaptée arrive en 3ème position avec 52 accidents.

Au regard du nombre de victimes, ce même facteur se place en seconde position avec 82 victimes recensées dont 10 tués.

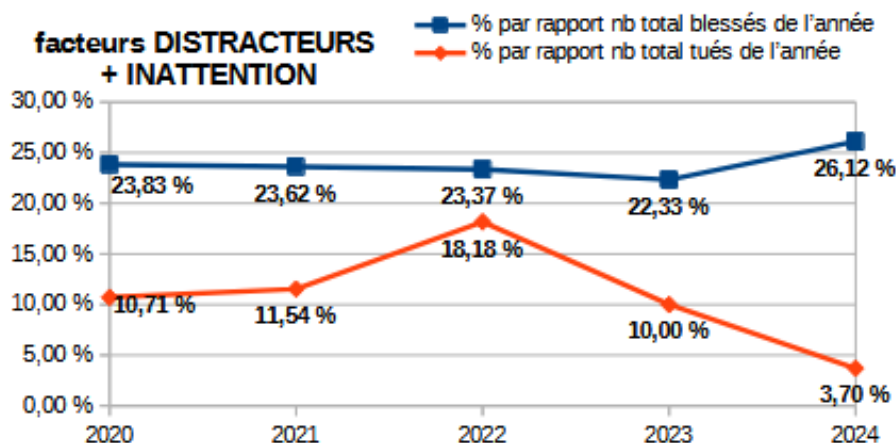
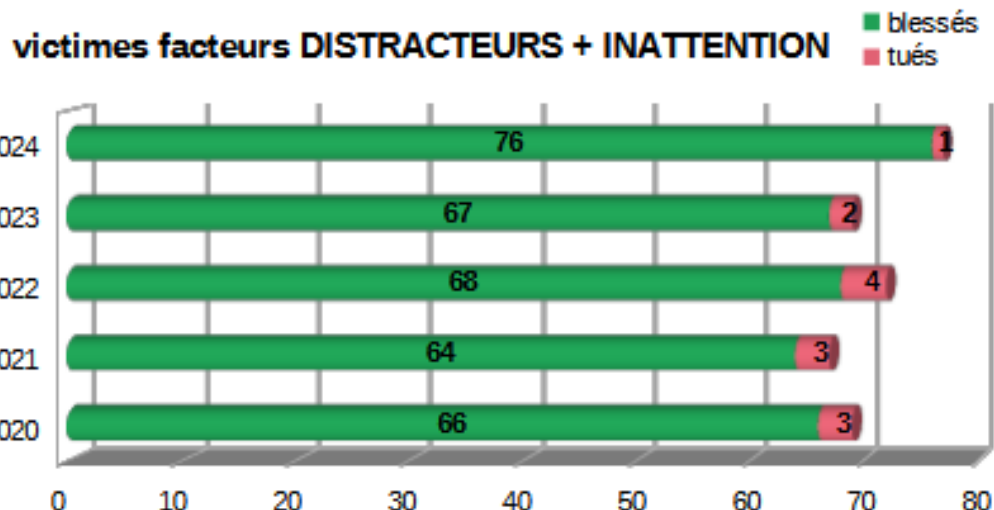
Le nombre de tués observe une très forte progression par rapport à l'année précédente. Parmi les présumés responsables d'un accident avec facteur vitesse, 72 % avaient entre 18 et 44 ans.



présumés responsables facteur vitesse 2024 par âge



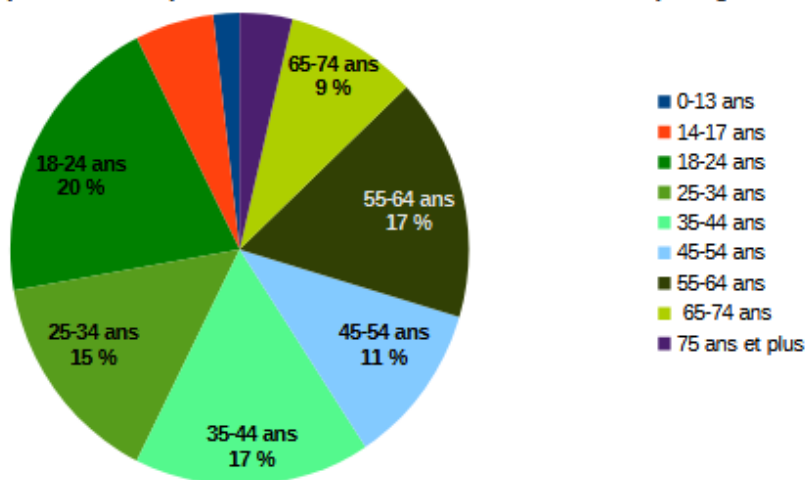
Inattention / distracteur



L'inattention est une des principales causes des accidents corporels en 2024 (relevé dans 53 accidents). L'usage d'un distracteur reste plus marginal (relevé dans 2 accidents). En cumul, ces deux facteurs ont fait 77 victimes en 2024, dont 1 tué.

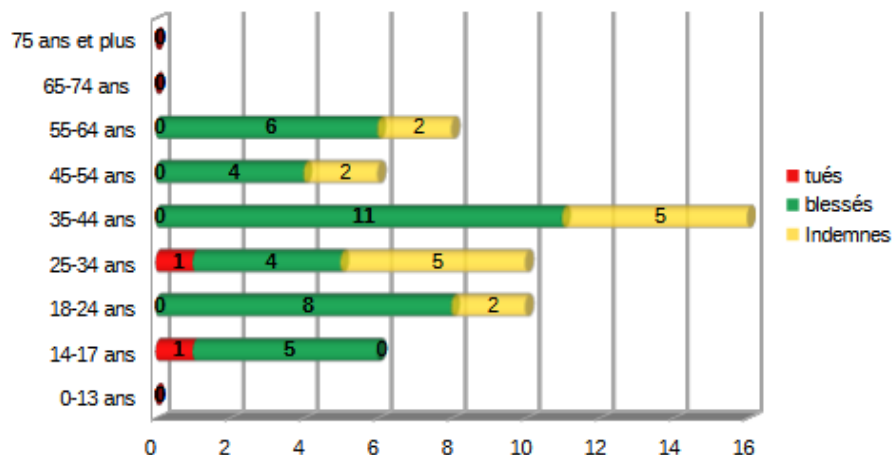
La répartition par classe d'âge des présumés responsables avec facteur inattention / distracteur est plutôt homogène, aucune classe d'âge ne ressort particulièrement.

présumés responsables inattention / distracteurs 2024 par âge



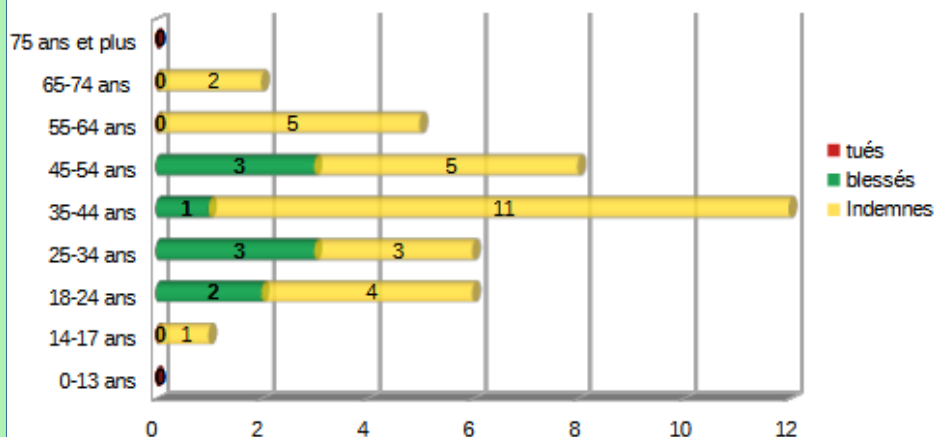
Risque routier professionnel

personnes victimes d'un accident domicile/travail 2024 par âge

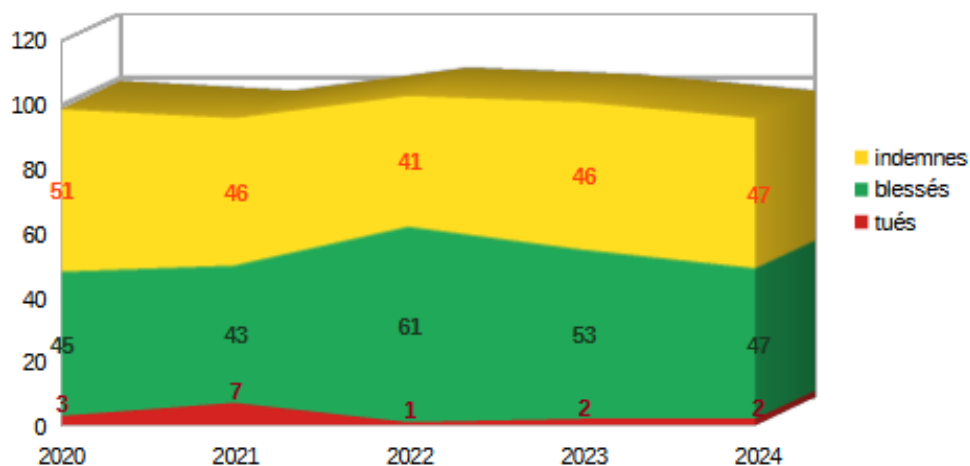


Au cours de l'année 2024, 96 personnes ont été victimes d'un accident de la route lors d'un déplacement domicile-travail ou professionnel. Parmi ces 96 personnes, près de la moitié (47) sont ressorties indemnes. Parmi les victimes, on relève 47 blessés (soit 16 % des blessés de l'année) et 2 tués (soit 7 % des tués de l'année). Les deux personnes tuées circulaient toutes les deux en cyclomoteur sur un trajet domicile-travail. La tranche d'âge la plus touchée est 35-44 ans.

personnes victimes d'un accident lors d'un trajet professionnel en 2024

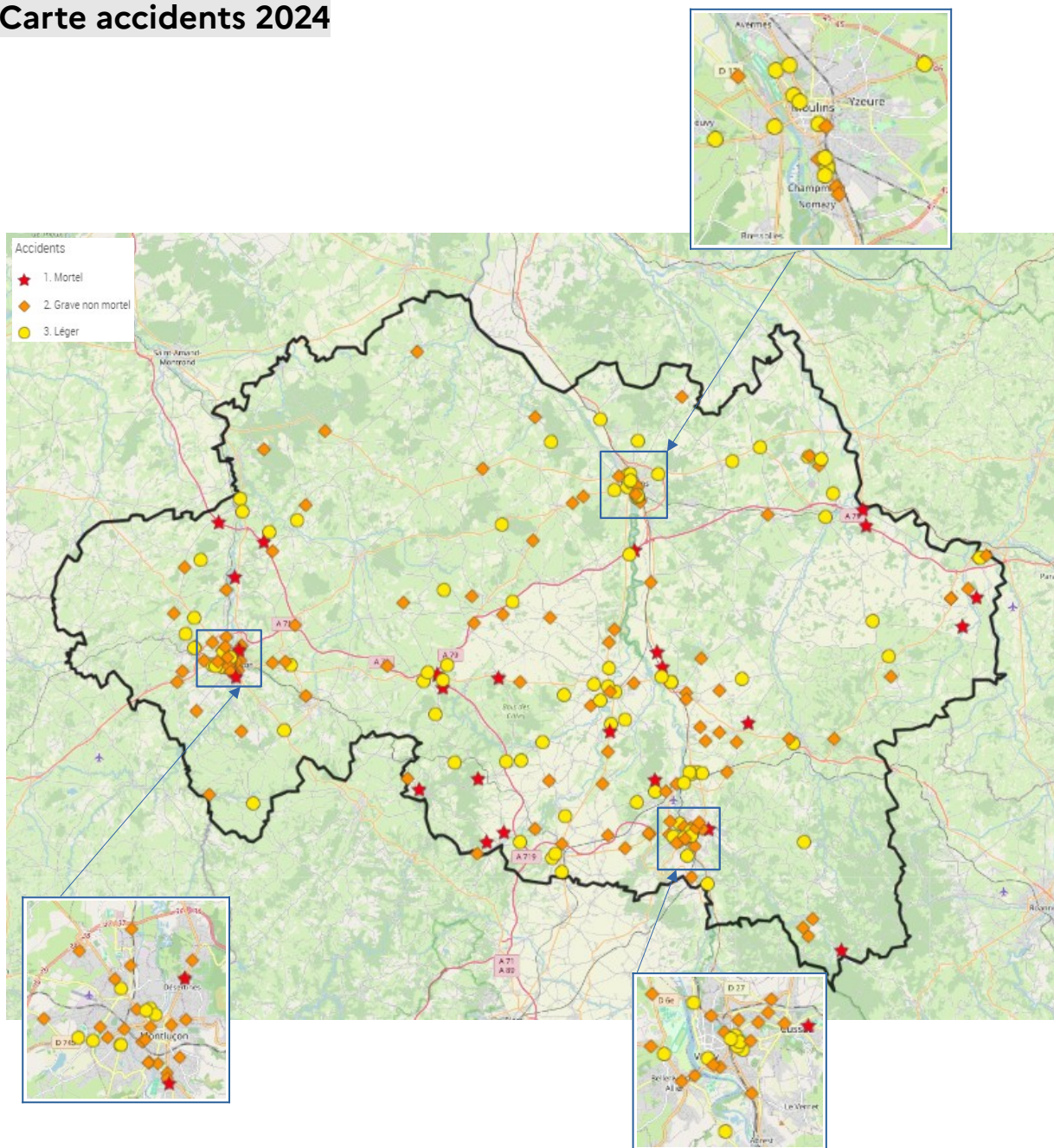


victimes d'un accident routier lors d'un trajet domicile/travail ou d'un déplacement professionnel en 2024



7 – Cartographie de l'accidentologie

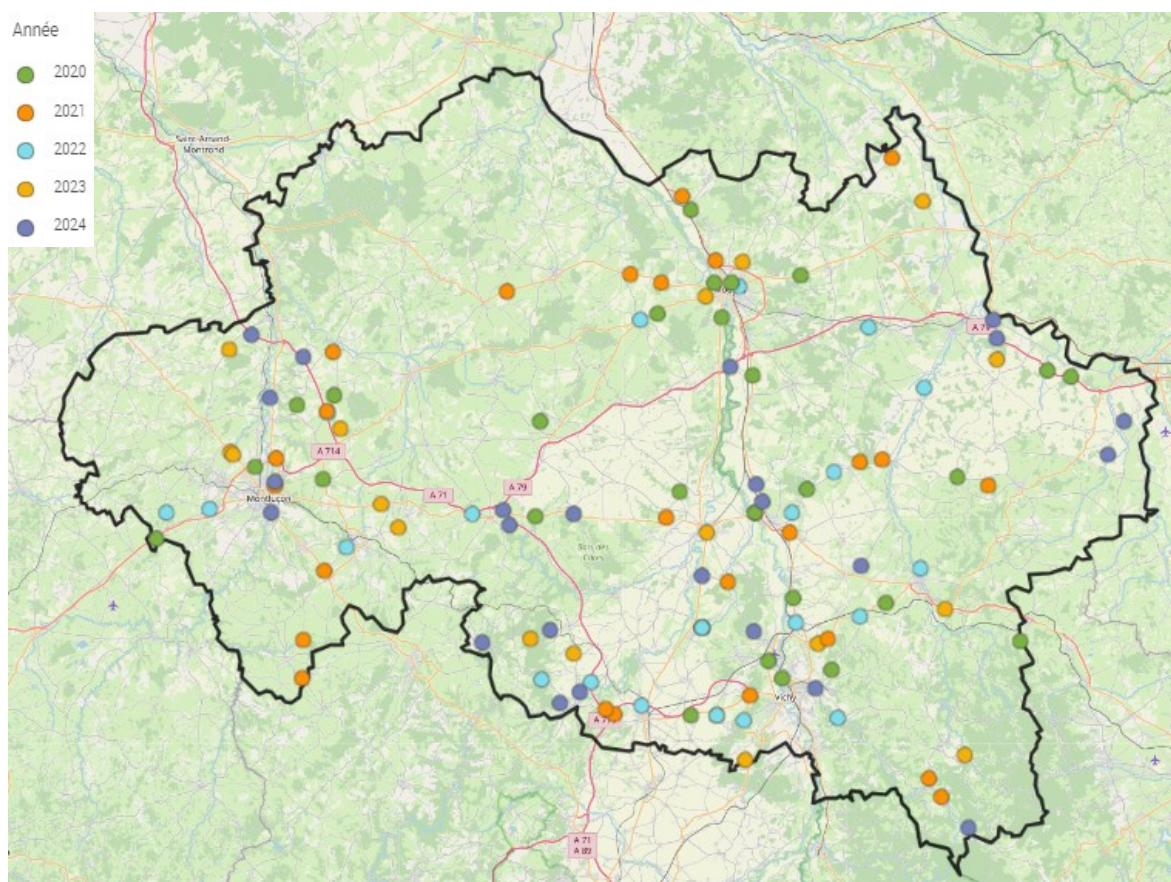
Carte accidents 2024



2024

24 accidents mortels
117 accidents graves non mortels
92 accidents légers

Carte accidents mortels 2020-2024



2020 : 28 accidents mortels pour 28 tués
2021 : 25 accidents mortels pour 26 tués
2022 : 22 accidents mortels pour 22 tués
2023 : 19 accidents mortels pour 20 tués
2024 : 24 accidents mortels pour 27 tués
(en 2024, 3 accidents mortels ont fait deux tués chacun)

8 – Actions départementales de sécurité routière 2024

La lutte contre l'insécurité routière est organisée autour de deux documents principaux.

Le document général d'orientation (DGO) identifie les enjeux prioritaires pour les années 2023 à 2027 et le plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR) cadre les actions annuelles au regard des enjeux du DGO.

Le budget alloué au PDASR au titre de l'année 2024 était de 66 000€.

Le PDASR a permis d'organiser tout au long de l'année 82 actions de sécurité routière, subventionnées ou non, avec différents partenaires (associations, collectivités locales, entreprises, écoles...).

Parmi ces actions, on peut citer :

- La sensibilisation à la sécurité routière auprès des élèves de 4ème et 3ème à la maison familiale rurale de Saint Léopardin d'Augy.
- Actions de sensibilisation auprès des seniors.
- Sensibilisation sur l'alcool avant les vacances scolaires (été et fin d'année) auprès de lycéens.
- Participation à la grande fête du dépannage au parc des expositions d'Avermes.
- Participation à vélo'fest et mai à vélo en partenariat avec la mairie d'Yzeure.
- Journées de sensibilisations aux risques routiers professionnels auprès de plusieurs entreprises / administrations.
- Action de communication via la distribution de 15 000 sets de tables répartis dans 15 restaurant de l'Allier.

Ces exemples illustrent une réelle implication de tous les acteurs et des 31 bénévoles IDSR (intervenant départementaux de sécurité routière) en faveur d'une réduction de l'insécurité routière dans le département.